

Parcoursup 2021 : lettre d'information aux chefs d'établissement n°1



Madame, Monsieur,

Vous dirigez un lycée, cette lettre d'information « Parcoursup 2021 » vous est destinée. Elle mettra périodiquement à votre disposition des informations et des ressources utiles, au fur et à mesure de l'avancement de la procédure d'admission dans l'enseignement supérieur et vous permettra d'informer les élèves, leur famille, ainsi que les équipes pédagogiques, éducatives et administratives de votre établissement.

L'ensemble des ressources mis à votre disposition est disponible sur [Eduscol](#). Dans le cadre de la crise sanitaire, ces ressources sont utilisables pour des séquences d'information réalisées au sein de l'établissement ou à distance.

LE CALENDRIER PARCOURSUP 2021 EN 3 ETAPES

L'infographie « Parcoursup 2021 en trois étapes » présente aux élèves et à leur famille le calendrier 2021 de la procédure Parcoursup ainsi que l'accompagnement prévu à chaque étape.

Dès à présent, **nous vous invitons à faire connaître le calendrier « Parcoursup 2021 en 3 étapes » aux professeurs et en particulier aux professeurs principaux de terminale ainsi qu'aux élèves de terminale et à leur famille** par tous les moyens que vous jugerez utiles : mise en ligne sur l'ENT, sur le site du lycée, diffusion aux parents d'élèves et à leurs représentants

- [Voir le calendrier 2021 sur Parcoursup.fr](#)
- Télécharger le calendrier Parcoursup 2021 sous différents formats sur [Eduscol](#)

Pour votre information :

- **Le calendrier technique** précisant l'ensemble des échéances de la procédure pour les établissements **est publié sur le site de gestion Parcoursup, accessible depuis hier lundi 16 novembre.**
- **Un diaporama pour animer vos réunions d'information** sur Parcoursup organisées en présentiel ou en ligne **et le guide pratique « Parcoursup 2021 : l'accompagnement des lycéens tout au long de la procédure »** détaillant le fonctionnement de la procédure dans son ensemble, avec les points de vigilance à avoir à l'esprit, **seront mis à votre disposition courant décembre.**
- Une **brochure** à destination des élèves de terminale sera prochainement envoyée dans les établissements : elle présente le calendrier de l'année de terminale et le déroulement du baccalauréat

LES RESSOURCES UTILES POUR ACCOMPAGNER LES LYCEENS DANS LEUR PROJET D'ORIENTATION VERS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Les professeurs principaux et tous ceux qui contribuent à l'orientation des élèves dans votre lycée, en particulier les psychologues de l'éducation nationale, peuvent utiliser ces ressources lors de séquences dédiées avec les élèves :

- www.terminales2020-2021.fr : le site de référence pour l'orientation des élèves de terminale

Ils y trouveront notamment :

- Des **conseils** pour préparer leur projet d'orientation
- Des **fiches, des vidéos et des témoignages sur les métiers, les filières, les formations supérieures et les débouchés**
- **Des informations pratiques** sur les interlocuteurs à leur écoute et les lieux d'information. A noter : dans le cadre de la crise sanitaire, **des salons virtuels sont organisés sur l'ensemble du territoire**, en lien avec les services académiques. N'hésitez pas à vous renseigner sur les dates et à les faire connaître aux élèves.
- **Un focus sur le bachelor universitaire de technologie (BUT) qui remplace le DUT à la rentrée 2021.** Le BUT devient le nouveau diplôme de référence des IUT. Les étudiants suivent un cursus intégré de 3 ans pour atteindre le grade licence. La formation est sélective et accessible aux bacs technologiques pour lesquels des places sont prioritaires ainsi qu'aux bacs généraux et professionnels. Le diplôme est aligné sur les standards internationaux et facilite les échanges avec les universités étrangères. Le choix de spécialités reste le même que pour que les DUT (Gestion des entreprises et des administrations, Technique de commercialisation, Informatique, Génie Biologique...). Plusieurs ressources sont disponibles pour informer les élèves sur ces évolutions :
 - la [page dédiée « Les BUT \(bachelors universitaires de technologie\) » sur Terminales2020-2021.fr.](http://www.terminales2020-2021.fr)
 - Des ressources élaborées par l'Assemblée des directeurs des IUT (Adiut) disponibles sur Eduscol :
 - Le livret d'information « Bachelor universitaire de technologie » à destination des lycéens
 - La présentation du BUT à destination des professeurs et des professionnels de l'orientation
- **Un focus sur les évolutions prévues pour les CPGE à la rentrée 2021 en cohérence avec le nouveau lycée :**
 - **Classe prépa économique** : les prépas ECS (Économique et Commerciale option Scientifique, destinée aux anciens bacheliers S) et ECE (Économique et Commerciale option Économique, destinée aux anciens bacheliers ES) sont remplacées par la classe préparatoire ECG (économique et commerciale voie générale) à la rentrée 2021. La voie technologique (ECT) demeure.
 - **Classe prépa scientifique** : une nouvelle voie « mathématiques, physique, ingénierie, informatique » (MP2I), est mise en place à la rentrée 2021 notamment pour les élèves ayant choisi la spécialité numérique et sciences informatiques.

- **L'accès à l'offre de formation 2020 sur www.parcoursup.fr**

Les élèves peuvent d'ores et déjà effectuer leurs premières recherches de formations en consultant le moteur de recherche des formations proposées lors de la session 2020. Plus de 17 000 formations, y compris des formations en apprentissage, sont disponibles. Pour chaque formation, une fiche de présentation détaille ses caractéristiques, notamment les compétences et connaissances attendues à l'entrée de la formation ainsi que l'organisation des enseignements.

L'offre de formation 2021 complète et mise à jour sera disponible sur Parcoursup.fr dès le 21 décembre 2020.

[Consultez l'offre de formation 2020](#)

- **Les fiches Onisep**

L'Onisep met des fiches pratiques à disposition des professeurs principaux et des élèves :

- Fiche professeur : L'entretien personnalisé d'orientation
- Fiche élève : Préparer son entretien personnalisé d'orientation
- Fiche professeur : L'élève de terminale n'a pas de projet concret
- Fiche élève : Questionnaire - je fais le point

[Télécharger les fiches sur Eduscol](#)

- **La fiche de dialogue pour l'orientation en vue du 1er conseil de classe**

[Télécharger la fiche de dialogue sur Eduscol](#)

- **Les vademecum sur l'accompagnement à l'orientation**

Pour rappel, deux vademecum sur l'accompagnement à l'orientation des élèves au lycée sont disponibles. Ils vous sont destinés et donnent à vos équipes des outils, des pistes d'actions et des ressources pour aider les élèves dans l'élaboration de leurs choix d'orientation :

- le vademecum "L'accompagnement à l'orientation au lycée général et technologique"
- le vademecum "L'accompagnement à l'orientation en voie professionnelle"

[Télécharger les vademecum sur Eduscol](#)

INFORMATIONS POUR LES LYCEES DISPENSANT DES FORMATIONS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- **Calendrier du paramétrage des formations sur Parcoursup**

A compter de lundi 16 novembre 2020, le site de gestion de la plateforme d'admission Parcoursup est ouvert aux établissements dispensant une formation du premier cycle de l'enseignement supérieur : <https://gestion.parcoursup.fr>

- **Les établissements auront jusqu'au mardi 15 décembre 2020 inclus pour renseigner les « caractéristiques des formations » qu'ils proposent.**
- **Pour la saisie des capacités d'accueil des formations**, qui nécessite un temps d'échange préalable entre les établissements et les autorités académiques, un délai supplémentaire est laissé : les établissements auront **jusqu'au vendredi 15 janvier 2021 inclus** pour renseigner cette information.

Les équipes du SCN Parcoursup et les SAIO accompagnent les formations pendant la phase de paramétrage :

- **Un ensemble de ressources d'accompagnement**, en particulier des pas-à-pas, sera mis à disposition des établissements **sur le site de gestion Parcoursup (rubrique documentation)**. Nous vous invitons à les signaler à la personne responsable du paramétrage des formations au sein de votre établissement. Le SAIO pourra également jouer auprès des établissements concernés un rôle de conseil et d'alerte.
 - **Des séminaires de formation à distance, d'une durée d'une heure et demi, sont programmés tout au long de la semaine du 23 novembre** avec des temps spécifiques pour répondre à vos questions. Les personnes responsables du paramétrage des formations pourront s'y inscrire au moyen des liens qui seront mis à disposition via un fil info sur le site de gestion Parcoursup
 - **En cas de difficulté, n'hésitez pas à solliciter votre CSAIO qui pourra vous apporter l'information ou le conseil utile.**
 - **Pour les formations en apprentissage, un séminaire de formation spécifique est prévu.**
 - **Les restitutions vidéo des séminaires seront également accessibles dans la rubrique documentation du site de gestion Parcoursup.**
 - Vous pouvez **poser vos questions ou signaler tout problème via la rubrique « contact » du site de gestion ou en contactant le SAIO de votre rectorat.**
- **L'accompagnement en continu des formations supérieures**
L'ensemble des documents d'accompagnement à destination des formations supérieures sont également disponibles dans la [rubrique « Parcoursup » de site « Offre de services » de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle](#) (DGESIP).
 - **Publication du rapport public d'examen des vœux 2020**

Pour rappel, conformément à la décision n° 2020-834 QPC du Conseil constitutionnel du 3 avril 2020, tout établissement proposant une formation sur la plateforme Parcoursup a désormais l'obligation, à l'issue de la procédure, de publier un rapport précisant, dans le respect de la vie privée des candidats, les critères en fonction desquels les candidatures ont été examinées et, le cas échéant, dans quelle mesure des traitements algorithmiques ont été utilisés pour procéder à cet examen.

Si la très grande majorité des formations ont pu saisir leur rapport via le site de gestion Parcoursup avant le 1er novembre et le publier sur leur fiche de présentation Parcoursup, **il manque encore un certain nombre de rapports pour des formations relevant de lycées. L'absence de publication du rapport public expose l'établissement à d'éventuels recours.**

Si vous êtes concerné, deux cas de figure sont possibles :

- **Vous avez saisi votre rapport public mais celui-ci n'est pas encore publié sur votre fiche de formation Parcoursup** : vous devez vous connecter à l'interface de saisie via le site de gestion Parcoursup « Archive » (<https://archive.parcoursup.fr/Gestion/authentification>) avec votre mot de passe 2020 et cliquer sur le bouton « Publier » dans le dernier module afin que votre rapport soit rendu public.
- **Vous n'avez pas saisi ou pas encore terminé la saisie de votre rapport public** : vous devez vous connecter à l'interface de saisie via le site de gestion Parcoursup « Archive » (<https://archive.parcoursup.fr/Gestion/authentification>) avec votre mot de passe 2020 et saisir ou terminer la saisie de votre rapport public et cliquer sur le bouton « Publier » dans le dernier module afin que votre rapport soit rendu public.

Le service académique de l'information et de l'orientation (SAIO) de votre rectorat vous accompagne dans cette démarche et répond à vos questions.

RETOUR SUR LA PHASE D'ADMISSION 2020

- **Publication de la note statistique « Parcoursup 2020 : les propositions d'admission dans le supérieur »**

Cette note de synthèse élaborée par le service statistique du ministère présente un ensemble d'indicateurs relatifs aux propositions d'admission dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2020. Elle porte exclusivement sur les lycéens qui ont obtenu le baccalauréat cette année.

[Consultez la note](#)

- **Outil de pilotage : l'accès au site d'archive Parcoursup 2020**

Pour rappel, en tant que chef d'établissement, vous pouvez accéder au site d'archivage des données de la session 2020 en vous connectant avec vos identifiant et mot de passe de la session 2020 à l'adresse suivante : <https://archive.parcoursup.fr/Gestion/authentification> via l'onglet « Elèves », vous pouvez consulter le suivi des vœux et des réponses de vos anciens élèves de terminale. Ces données sont affichées pour chaque élève. Pour récupérer les données à l'échelle de chaque classe, vous pouvez consolider les données de la base archive (des fonctionnalités d'export de ces données en Excel sont disponibles).



MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*